



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Vayichla'h 5786



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Béréchit chapitre 32, verset 4

PARACHA

Bonjour les enfants, dans ce passage de notre *Paracha* cette semaine, la Torah nous dit que Yaakov a **envoyé des Malakhim** (messagers) devant lui, vers 'Essav, son frère, dans la terre de Sé'ir, dans les champs d'Edom. Le mot *Malakhim* signifie littéralement des **anges**. Mais on peut aussi l'utiliser pour parler de **messagers humains**.

? Yaakov a-t-il envoyé de simples messagers à son frère, ou vraiment des anges ?

Rachi nous révèle quelque chose d'incroyable : c'étaient bien **des anges** que Yaakov a envoyés à la rencontre d'Essav.

? Comment Yaakov Avinou a-t-il pu disposer de ces anges ?

Comme nous l'avons vu à la fin de la *Paracha*, Yaakov Avinou a été accompagné tout au long de son voyage par des anges. En arrivant en *Erets Israël*, il a été **accueilli par d'autres anges**. Ces deux groupes se sont rencontrés : les anges venant de l'extérieur d'Israël sont remontés au ciel,

et les anges appartenant à *Erets Israël*, **plus proches du monde spirituel**, ont pris Yaakov Avinou en main pour le **guider dans son voyage**. C'est de ces anges-là que Yaakov en a pris certains pour les envoyer à la **rencontre de son frère 'Essav**.

? Pourquoi Yaakov Avinou a-t-il dû envoyer des anges à son frère 'Essav ? N'aurait-il pas été suffisant d'envoyer de simples messagers ?

La réponse se trouve dans l'enseignement suivant : "Éloigne-toi d'un mauvais voisin, et ne te lie pas d'amitié avec un homme méchant." (*Pirké Avot* 1,7) Même l'homme **le plus intègre**, entouré de **mauvaises influences**, finit par

Suite en page 2



PARACHA SUITE

adopter certains **comportements négatifs**. C'est pourquoi Ya'akov **craignait d'envoyer ses hommes** : une simple rencontre avec 'Essav aurait pu les influencer. **Seuls des anges** pouvaient accomplir cette mission sans être eux-mêmes affectés.

Le Passouk précise que le message devait atteindre 'Essav dans la terre de Sé'ir, une **réion d'influences négatives**, et plus encore dans les champs d'Edom, connus pour leur mauvais exemple. Face à ces trois facteurs de risque - la

Cette histoire nous enseigne l'importance de choisir avec soin nos fréquentations, de rester proches de ce qui est bon et juste, de protéger des influences négatives. Même les personnes les plus sages et les plus fortes doivent réfléchir avant d'agir et savoir se préserver. Si nous faisons attention à cela, nous aussi pourrons avancer dans la vie avec sécurité, sagesse et intégrité, comme Ya'akov Avinou l'a fait.

personnalité d'Essav, l'**influence négative** de la région de Sé'ir, l'**effet mauvais** de la région d'**Edom** -, seuls des anges pouvaient accomplir cette mission sans être eux-mêmes influencés.

Chers enfants, dans notre monde actuel, si **ouvert et rempli d'influences** de toutes parts, nous pouvons apprendre de l'exemple de Ya'akov Avinou. Il n'a pas pris le risque d'exposer le moindre de ses hommes, **et encore moins ses enfants**, à une rencontre avec 'Essav.

Question



GUEMARA

Un technicien effectue une **opération de maintenance sur un escalator**.

Au cours de l'intervention, il laisse tomber ses clés ; l'escalator étant resté partiellement en fonctionnement pour permettre certains tests, les clés sont alors entraînées par le mécanisme, se coincent dans le système et provoquent une **panne entraînant plusieurs milliers d'euros de**

dommages.

La société lui demande de payer, mais le technicien soutient que la chute des clés n'occasionne aucun dégât immédiat, et que c'est le mouvement ultérieur de l'escalator qui provoque la panne, de sorte que la détérioration découle aussi du **comportement du système** et non pas uniquement de son geste initial qui en soi n'a pas endommagé.



Le technicien doit-il être tenu pour responsable des dommages résultant de cet incident ?

A toi !

- Baba Kama 3b depuis Tolda Déech jusqu'à Hayinou Ech
- Baba Kama 26a à la Michna

RÉPONSE

La Michna enseigne qu'un homme est **toujours responsable des dommages causés par ses actes**, même s'ils ne sont pas intentionnels, sauf dans des cas de force majeure extrême selon certains avis.

La Guémara précise qu'un homme est également responsable des dommages causés par tout objet qui lui appartient, **même si une force extérieure intervient**, comme le vent. Par exemple, une personne qui allume un feu chez elle et dont le vent propage les flammes chez autrui est tenue responsable.

De la même manière, dans notre cas, les clés tombées du technicien, bien qu'entraînées par une force extérieure, **restent sa propriété** et elles sont bien la **cause du dommage**. Il en découle que le technicien est responsable des dégâts occasionnés.



HALAKHA

Chers enfants, de semaine en semaine, nous nous rapprochons de 'Hanouka. Ce Chabbath Vayichla'h, nous sommes déjà le 16 du mois de Kislev. C'est le moment de commencer à préparer tout ce qu'il nous faut : bougies, mèches, huile – de l'huile d'olive de préférence – et tout le nécessaire pour les huit jours de la fête.

Avant d'acheter, il faut se renseigner et apprendre, selon la *Halakha*, **combien de bougies**, de **mèches** et **d'allumages** il faut prévoir chaque soir. Ainsi, nous pourrons accomplir la *Mitsva* correctement et **avec joie**. Selon la loi stricte, il suffirait en fait d'allumer chaque soir **une seule bougie**. Le premier soir, une bougie ; le deuxième soir, une bougie ; le troisième soir, encore une... et ainsi de suite. Au total, pendant les huit jours, nous aurons donc allumé huit bougies. Ainsi, si quelqu'un n'a pas beaucoup de moyens ou se trouve dans une situation difficile, il lui suffira d'acheter **huit bougies** ou la quantité d'huile d'olive nécessaire pour huit jours, et il aura rempli la *Mitsva* correctement, du côté strict.

Toutefois, à 'Hanouka, il y a une notion très importante qui s'appelle *Méhadrin*, c'est-à-dire **embellir**. Et il existe même un niveau encore plus élevé, appelé *Méhadrin Min Haméhadrin*, l'embellissement de l'embellissement. Ces deux niveaux expliquent que si on a la possibilité d'allumer **plus de bougies que le minimum requis, il faut le faire**. L'idéal serait donc d'allumer **une bougie supplémentaire chaque soir**. Ainsi, le premier soir, on allume une bougie ; le deuxième soir, deux bougies ; le troisième soir, trois bougies, et ainsi de suite. De cette façon, le huitième soir, on allumera huit bougies. Et si on fait comme ça chaque soir, à la fin de 'Hanouka, on n'aura pas seulement allumé huit bougies, mais **36 bougies au total** !

Maintenant, imaginons que quelqu'un se trouve dans une situation intermédiaire. Il a les moyens d'acheter un peu plus que le strict minimum, mais **pas assez pour suivre la méthode complète de 36 bougies**. Alors, comment doit-il procéder ? Par exemple, si quelqu'un peut acheter 9 bougies, voici comment il pourra procéder : le premier soir, il allume 1 bougie ; le deuxième soir, il allume 2 bougies ; et tous les autres soirs, il revient à une seule bougie. Ainsi, au moins, le deuxième soir, il aura accompli la *Mitsva* de manière *Méhadrin*, c'est-à-dire en **embellissant l'accomplissement de la Mitsva autant que possible**.

Si quelqu'un possède 10 bougies, la **10^e bougie ne lui servira pas**. Pourquoi ? Le premier soir, il allume 1 bougie. Le deuxième soir, il allume 2 bougies, car il a la possibilité de le faire. Le **troisième soir, il ne peut**

pas allumer 2 bougies, ce n'est pas logique : ce soir-là, il faudrait allumer 3 bougies pour suivre l'ordre des soirs. Ainsi, il y aura une bougie supplémentaire qu'il ne pourra pas utiliser. Même s'il se dit qu'il pourrait la garder pour le troisième soir, ce n'est pas permis : la *Mitsva* doit être accomplie dès que possible, donc le deuxième soir, il allume bien 2 bougies, et la **bougie restante ne sera pas utilisée**.

Si quelqu'un possède 11 bougies, il pourra procéder ainsi. Premier soir : 1 bougie ; deuxième soir : 2 bougies ; troisième soir : 3 bougies ; les cinq soirs suivants : 1 bougie par soir. De cette manière, il aura **utilisé toutes ses 11 bougies**.

Combien faudrait-il avoir de bougies pour que le quatrième soir, il puisse allumer 4 bougies ?

Bravo ! Il faudra **14 bougies**. Premier soir : 1 bougie ; deuxième soir : 2 bougies ; troisième soir : 3 bougies ; quatrième soir : 4 bougies ; les quatre soirs suivants : 1 bougie par soir.

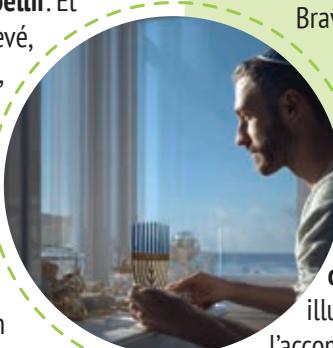
Si quelqu'un n'a pas 14 bougies, mais seulement 12 ou 13, il y aura **une ou deux bougies inutilisées**. Tout cela illustre bien l'idée du *Méhadrin*, embellir l'accomplissement de la *Mitsva* autant que possible.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons parlé que de l'idée de *Méhadrin*, embellir. Mais au début, nous avons aussi mentionné le *Méhadrin Min Haméhadrin*, l'embellissement de l'embellissement.

Comment cela se manifeste-t-il ?

On peut le dire simplement : tout ce que nous avons expliqué jusqu'à présent ne concerne **qu'une seule 'Hanoukia dans la maison**. Mais maintenant, pour le *Méhadrin Min Haméhadrin*, **chaque membre de la famille allume sa propre 'Hanoukia**. De cette manière, on aura accompli le *Méhadrin Min Haméhadrin*, l'embellissement de l'embellissement. C'est merveilleux, n'est-ce pas ? Voilà, ceci est l'opinion du Rama.

D'après Rabbi Yossef Karo, l'auteur du *Choul'han 'Aroukh*, qu'on appelle aussi le *Mékhaber*, dans tous les cas, il ne faudra allumer **qu'une seule 'Hanoukia par maison**. Selon lui, on allume donc une seule 'Hanoukia, mais en augmentant chaque jour une bougie supplémentaire, et c'est **exactement ce qu'on appelle le Méhadrin Min Haméhadrin**, l'embellissement de l'embellissement.




KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Les enfants, nous continuons aujourd’hui notre étude passionnante du livre de ‘Ezra.

Après avoir reçu la lettre envoyée par le gouverneur de Judée, Tatnaï, le texte nous raconte maintenant la réaction du roi Darius. Effectivement, on nous dit que Darius a **lu avec attention cette lettre** et qu'il a proclamé un décret pour rechercher dans les archives conservées à Babylone afin de connaître la vérité sur cette histoire. On nous dit qu'on a fini par **trouver un parchemin** qui se trouvait dans une outre de peau, conservé dans un palais à Madaï, parce qu'à Babylone, on n'avait rien trouvé.

Et voici ce qui était marqué là-bas :

“À la première année du règne de Korech, le roi Cyrus, il avait proclamé un décret concernant la maison de Dieu qui se trouve à Jérusalem. Il avait institué qu'elle serait reconstruite à l'endroit même où elle était, là où les Juifs avaient l'habitude d'offrir tous leurs sacrifices. Il avait insisté pour que les fondations de cette maison soient faites avec de **grandes pierres**, capables de **supporter un grand poids** au-dessus d'elles. Il avait demandé que la hauteur du bâtiment soit de 60 Amot, c'est-à-dire environ 30 mètres, et que sa largeur soit de 60 Amot également. **Trois murs devaient être faits en marbre**, et le quatrième mur devait être fait en **bois**, de bas en haut, afin que ce bâtiment soit très solide. Et tous les **frais de construction devaient être à la charge du Trésor Royal**.

Tous les ustensiles d'or et d'argent que Névoukhadnetsar avait sortis du Temple de Jérusalem et amenés à Babylone devaient être **restitués aux Juifs** pour les ramener de nouveau au Temple qui serait reconstruit à Jérusalem et placés à leur place, dans la maison de Dieu.”

Après la découverte de ce document, Darius ordonna que tous les habitants qui vivaient dans les environs de Jérusalem soient **écartés**

pour éviter qu'ils ne viennent interrompre les travaux. Le roi ajouta : “Je décrète que je donne aux dirigeants juifs, aux notables et aux anciens de la communauté, les **main libres pour mener à bien cette œuvre** de reconstruction de la maison de Dieu à l'endroit qu'elle occupait. Non seulement vous devez les laisser agir, mais vous devez aussi les **aider dans leur construction**. De plus, tous les trésors royaux, provenant de tous les impôts que l'État reçoit des habitants de la région, seront rapidement **mis à leur disposition** pour couvrir les frais de construction, afin que les travaux ne soient ni freinés ni interrompus à cause d'un manque d'argent.”

Et tout ce dont ils auraient besoin – bétail, bovins, ovins, bêliers, moutons pour les sacrifices offerts à Hachem, ainsi que le blé, le sel, le vin et l'huile – tout leur serait fourni dans les **quantités exactes** que les **Cohanim** qui se trouvent à Jérusalem indiqueront, jour après jour. Et surtout, **aucune erreur** ne sera commise, et aucun oubli dans ce qu'ils réclameront !

Ensuite, tout devait permettre aux Juifs **d'offrir tous les sacrifices** qu'ils désiraient, afin qu'ils soient une **source d'apaisement et de satisfaction pour Hachem**, et qu'ils puissent ainsi prier pour la vie du roi et de ses enfants.

Le roi conclut avec des paroles sévères et menaçantes : “Et tout homme qui changerait quoi que ce soit à ce qui a été ordonné sera pendu sur une poutre de sa propre maison. Sa maison sera transformée en un endroit de poubelle publique. Que le Dieu qui fait résider Son Nom dans cette Maison **fasse tomber Sa colère sur tout roi et tout peuple** qui enverrait sa main pour modifier mon décret ou pour tenter de détruire la Maison de Dieu qui se trouve à Jérusalem !”

Enfin, le roi signa solennellement : “Tout ceci a été ordonné et décreté par moi, le roi Darius, et je place tout cela sous la forme d'un décret royal afin que tout soit exécuté rapidement, sans aucun retard.”






La *Michna* continue et nous dit : “Ne recherche pas une grandeur pour toi-même.” Même si tu es devenu un grand ‘*Hakham*’, quelqu’un qui a beaucoup étudié et qui possède de vastes connaissances, ne cherche pas à obtenir un poste ou une nomination. Le poste qui te revient, Hachem te le donnera Lui-même, au bon moment.

La *Michna* poursuit : “Ne convoite pas les honneurs.” Ne cherche pas à être honoré grâce à la Torah que tu as étudiée. Rachi explique que celui qui court après les honneurs montre qu’il n’a pas étudié *Lichma*, pour la bonne intention. **La Torah doit être étudiée pour Hachem**, pas pour recevoir des compliments.

Ensuite, la *Michna* dit : “Et fais plus que ce que tu as appris.” Cela signifie que **tes actions doivent être supérieures à ta sagesse**. Nous l’avions déjà étudié dans un chapitre précédent (*Pirké Avot 3, 9*) : lorsque les actions d’une personne dépassent sa sagesse, alors sa sagesse se maintient. C’est pourquoi la *Michna* nous encourage à réaliser des **actes encore plus élevés** que le niveau que nous avons atteint dans l’étude.

La *Michna* continue : “Et ne convoite pas la **table des rois**.” Quand tu vois les délices et les plaisirs qui se trouvent sur les tables des rois, ne sois pas jaloux.

?

Pourquoi ?

Bravo ! Parce que la *Michna* ajoute : “Ta table est plus grande que leur table.” Comme le verset le dit : “Ceci est la table qui se trouve devant Hachem.” Ta table, celle sur laquelle tu fais des bénédictions, des *Mitsvot*, du partage, a une **valeur immense**, bien plus grande que la table des rois. D’autres expliquent que la **table qui t’attend dans le monde futur** dépasse tout ce que les rois possèdent dans ce monde-ci.

La *Michna* poursuit : “Et ta couronne est plus grande que leur couronne. Nous avons appris qu’il existe **trois couronnes** : la couronne de la **royauté**, la couronne de la **Kéhouna**, et la couronne de la **Torah**. Et la **couronne de la Torah est la plus grande** de toutes. (*Pirké Avot 4, 13*)

Enfin, la *Michna* conclut : “Ton **patron est crédible** pour te payer le salaire de ton travail.”

?

Qui est ce patron ?

Bravo ! C’est *Hakadoch Baroukh Hou*. Celui qui t’a donné cette mission d’étudier la Torah est **fidèle pour te récompenser** exactement selon l’effort que tu fournis. Rien n’est perdu, tout est pris en compte : tes heures d’étude, tes efforts, ta peine, tout sera **payé avec justice**. Et alors, les honneurs, le poste, la place qui te reviennent... viendront d’eux-mêmes, au **moment décidé par Hachem**, comme sur un plateau.


CHMOUEL
PROPHÈTES


Le texte nous dit que Chaoul a entendu qu'il y avait des **informations sur David**. Et ce mot "informations" couvre plusieurs aspects.

D'une part, des informations sur **l'endroit où David se trouvait**, puisqu'on avait dit que maintenant David avait quitté la caverne, il avait quitté Moab, et il était maintenant dans le territoire de Yéhouda. Tous ces déplacements ont **fini par être connu**. Et puis, des informations sur le fait que David avait déjà autour de lui une **troupe de 400 hommes**. Cela inquiétait beaucoup Chaoul, car David n'est plus seulement le fuyard qui cherche à se protéger ; il peut se retourner et **devenir l'attaquant**.

Le *Passouk* nous précise le décor : Chaoul était installé en haut d'une colline, à l'ombre d'un très grand arbre, dans la région de Rama. Il tenait sa **lance en main**, en permanence, et **tous ses serviteurs étaient debout**, dressés autour de lui. Cette façon de tenir sa lance montre deux aspects de son état d'esprit. D'abord, **l'agressivité et la colère** : Chaoul était **prêt à frapper à tout moment**. Il voyait en David et sa troupe de 400 hommes un signe de **rébellion contre sa royauté**. Il était très en colère et montrait cette agressivité en gardant la lance en main. Mais aussi la **peur et la méfiance** : Chaoul avait peur d'être attaqué par David. Il ne faisait **confiance à personne** et gardait la lance à portée de main pour se **défendre immédiatement** en cas d'attaque.

Ensuite, Chaoul s'adressa à tous ses serviteurs qui l'entouraient, et leur dit : "Écoutez-moi bien, **fils de la tribu de Binyamin**." Il les appelle "fils de la tribu de Binyamin" parce que Chaoul étant lui-même de la tribu de Binyamin, la majorité des serviteurs qui l'entouraient et le servaient venait de sa **propre tribu**. Cette précision montre que son entourage n'était pas composé d'étrangers : ce sont ses **frères**

On voit ici que Chaoul est plein de colère, de peur et de frustration, et que son inquiétude à propos de David et de sa troupe est très grande.

de tribu – et pourtant, malgré ce lien tribal, il sentait qu'ils **pouvaient être influencés par David**.

Puis il parla de David, mais sans le nommer directement, comme à son habitude lorsqu'il était en colère contre lui. Il dit : "Mais est-il possible que le fils d'Ichaï ait promis de donner à chacun de vous des **champs et des vergers** ? Mais où aurait-il autant de champs et de vergers pour vous en donner ?" Chaoul continua : "Et vous aurait-il **promis de vous nommer tous prince** de mille et prince de cent ?" Autrement dit, Chaoul demandait si David avait tellement d'hommes à sa disposition pour pouvoir donner de **tels titres**. C'était une façon exagérée de montrer qu'il ne comprenait pas le silence de ses serviteurs : auraient-ils été **achetés par David** ? Leur silence aurait-il été payé ?

Chaoul poursuivit, de plus en plus irrité : "Vous avez tous fait **contre moi une sorte d'alliance**, comme si chacun de vous avait promis fidélité à David !" Puis il ajouta un moment de reproche encore plus fort : "Au moment où mon propre fils a fait alliance avec ce fils d'Ichaï, si vous m'aviez **révélé cette alliance à l'époque**, j'aurais pu prendre des précautions, et on n'en serait pas arrivé là où on en est aujourd'hui." Et Chaoul ajouta encore : "Et **aucun parmi vous ne se rend malade pour moi**." C'est une manière de dire que **personne ne souffre ni ne se préoccupe** de la situation dans laquelle se trouve Chaoul. Personne ne lui révèle quoi que ce soit, jusqu'au moment où la situation est devenue critique : il ressent aujourd'hui que David est son ennemi et qu'il est en train de rassembler une troupe énorme pour venir l'attaquer.



HISTOIRE

Voici, mes chers enfants, une très belle histoire qui nous a été racontée par le Rav Tsvi Nakar.

Deux jeunes filles, qui suivaient des études pour devenir **assistantes sociales**, étaient venues effectuer un stage dans une maison de retraite à Bné Brak. Parmi les pensionnaires se trouvait une **vieille dame de 83 ans**, qui ne s'était **jamais mariée**. Cette dame était en **très bonne santé**, très vive d'**esprit**, pleine de **joie et d'énergie**, **indépendante et active**. La raison pour laquelle elle était venue s'installer dans cette maison de retraite était simple : elle **souffrait de solitude** et avait **besoin de compagnie** pour profiter de la vie.

Un jour, la vieille dame s'aperçut que les deux jeunes filles semblaient pressées de finir leur travail. Elle leur demanda : "Vous me paraissiez bien pressées de partir, qu'est-ce qui se passe ?" Elles lui expliquèrent alors : "Nous avons 26 ans et nous ne sommes **pas encore mariées**. Un voyage organisé nous emmène à 'Amouka, l'endroit où est enterré le sage Rabbi Yonathan ben 'Ouziel, **pour prier et demander à Hachem de nous envoyer nos partenaires**. Nous voulons nous joindre à ce voyage."

La vieille dame leur demanda alors : "Ça ne vous dérange pas si je me joins à vous dans ce voyage ?" Avec enthousiasme, les jeunes filles répondirent : "Oh, mais c'est avec un grand plaisir ! Venez, c'est un **voyage collectif** !" Elles pensaient au fond d'elles que la dame se joignait au voyage simplement pour **sortir et passer un bon moment**, mais elles ne se doutaient pas qu'elle avait de **réelles intentions de prier pour elle-même**.

Pendant le voyage en autocar, les jeunes filles firent davantage connaissance avec la vieille dame et, d'une manière un peu ironique, lui demandèrent si elle aussi venait pour prier pour se marier. À leur grande surprise, elle répondit : "Oui, je veux aussi me marier." Elles éclatèrent de rire en songeant que, malgré ses 83 ans, elle pensait encore à cela, plutôt qu'au temps qui passe.



Arrivées à 'Amouka, chacune se dispersa pour prier devant la tombe du sage Rabbi. Les jeunes filles remarquèrent que la vieille dame priait avec une **intensité et une concentration bien supérieures** aux leurs. Elles étaient un peu gênées de voir tant de ferveur, alors qu'elles-mêmes ne priaient **pas avec autant de force**.

Quelques jours après leur retour, leur institut les informa qu'elles étaient **mutées dans une autre maison de retraite** pour continuer leur stage. Elles firent leurs adieux aux pensionnaires et à la vieille dame, qui leur dit : "Alors, vous me quittez ?"

Avec un sourire, elle les rassura : "Je vais beaucoup vous regretter." Les jeunes filles promirent de **revenir la voir de temps en temps**. Mais la vie faisant son cours, elles **oublièrent leur promesse**. Ce ne fut que **six mois plus tard** qu'elles se rappelèrent et décidèrent de lui rendre visite.

En arrivant à sa chambre, elles trouvèrent une **autre pensionnaire**.

Elles lui demandèrent : "Mais où est la dame qui habitait ici ?" L'autre dame répondit : "Ah, elle est partie..." Dans une maison de retraite, dire qu'une personne est "partie" signifie qu'elle est **décédée**. Bouleversées, les jeunes filles coururent vers la directrice, prêtes à faire un scandale : "Comment avez-vous pu ne **pas nous prévenir ?! Nous l'avions tant aimée**, elle nous aimait... et personne ne nous a informées, même pas un coup de fil !"

La directrice éclata de rire et leur expliqua : "Décédée ? Quelle décédée ? Non, elle ne s'est pas éteinte, **elle s'est mariée** ! Quelques jours après son retour de 'Amouka, un homme de 80 ans, en pleine santé, s'est inscrit à la maison de retraite. Il souffrait, comme elle, de solitude et cherchait de la compagnie. Une des employées a pensé que ce serait une **bonne idée de les présenter**, et ils se sont rencontrés. Peu de temps après, ils se sont mariés et ont quitté la maison de retraite pour s'installer ensemble dans sa **belle maison confortable**."

Suite de l'histoire page suivante



SUITE HISTOIRE

Les jeunes filles restèrent bouche bée. Après quelques instants, elles retrouvèrent la parole et confièrent l'une à l'autre ce qu'elles pensaient : elles avaient prié à 'Amouka pour trouver un partenaire, mais elles réalisaient qu'elles **misaient aussi sur leurs propres atouts** : après tout, elles n'avaient que 26 ans, elles n'avaient pas 83 ans ! Elles avaient un bon travail, un avenir prometteur, et plusieurs qualités personnelles. Bien sûr, elles comptaient sur l'aide d'Hachem, mais elles savaient qu'elles pouvaient aussi agir avec leurs forces

Une Tefila sincère a une force incroyable. Même quand l'homme n'a plus d'atouts à offrir, seule la prière, pure et entière, peut ouvrir les portes de l'impossible. Et ainsi, une fois de plus, nous voyons la force de la Tefila.

et leurs atouts.

En revanche, la vieille dame, à 83 ans, ne pouvait compter sur **aucun atout personnel**. Elle savait qu'à son âge, seule une **aide totale venant du Créateur** pouvait lui envoyer un conjoint. Elles comprîrent alors pourquoi, ce jour-là à 'Amouka, elle priait avec une telle intensité : elle disait à Hachem : "Qu'est-ce que je peux présenter à 83 ans ? Il n'y a que toi, et seulement toi, qui peux m'envoyer un conjoint avec qui je pourrai me marier."

CHMIRAT HALACHONE en histoire

Le Maharal de Prague nous enseigne : "Hachem garde l'homme de tout malheur, mais le **médisant invétéré (Ba'al Lachone Hara)** ne mérite pas cette protection." (Nétivot 'Olam 2, 74)

LE CAS DE LA SEMAINE

Réouven surprend Chim'on, qui est un pratiquant "dans la moyenne", manger en cachette une viande non-Cachère pour la première fois de sa vie. Choqué, il **s'empresse de prévenir** Gad.

QUESTION

Réouven a-t-il le droit de prévenir Gad qu'il a vu Chim'on manger une viande Tréfa ?

Réponse



Réouven n'a pas le droit de prévenir Gad qu'il a vu Chim'on, pratiquant "dans la moyenne", manger une viande non-Cachère. Il est **interdit de raconter** qu'un juif pratiquant "classique" a commis en cachette, et pour la première fois, un acte **impossible à juger favorablement**, même si l'interdit est notoire. Il convient de lui parler en privé et de l'encourager délicatement au **respect des commandements**. D'autre part, est-il **réellement sûr** qu'il s'agissait de viande non-Cachère ?

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31

☞ +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com